

Counter Balance

Presentation for the seminar of CADTM on debt audit for Tunisia and Egypt

On parle souvent du rôle de la Banque Mondiale et du FMI en Egypte et en Tunisie, mais au cœur des dettes contractées par ces 2 pays au cours des dernières décennies, on trouve les sommes empruntées auprès de la principale banque publique européenne, la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

1. Des emprunts massifs auprès de la BEI en Tunisie et Egypte

Il s'agit de la banque de l'Union européenne, fondée en 1958 et dont le capital est détenu par les 28 Etats membres de l'UE. C'est la plus grande institution multilatérale de prêt au monde.

Son objectif est de soutenir les politiques de l'UE. Ainsi, elle met en œuvre entre autres les aspects financiers des politiques externes et de développement de l'UE. C'est à ce titre que la banque intervient dans des pays tels que la Tunisie et l'Egypte, dans le cadre d'un mandat extérieur accordé par l'UE et soutenu par une garantie européenne.

En 2012, la BEI a prêté 52 milliards d'euros, dont 1,7 milliards dans la région MENA.

Il s'agit du prêteur multilatéral le plus important dans la région Afrique du Nord / Moyen Orient. Hors d'Europe, la région MENA est en effet la principale bénéficiaire des prêts de la BEI. Près de 14,4 milliards d'euros ont été investis dans la région de 2002 à 2011. Les deux bénéficiaires majeurs des largesses de la BEI ont été l'Egypte et la Tunisie.

Puisque le sujet du séminaire est la dette égyptienne et tunisienne, nous allons nous pencher sur les prêts accordés à ces pays. C'est en 1979 que la BEI a commencé à opérer dans ces 2 pays. De 2000 à 2011, elle a investi 3 875 000 000 Euros en Egypte, et 3 500 000 000 Euros en Tunisie, donc des sommes considérables.

Un instrument privilégié de la BEI dans ces deux pays est la FEMIP (Facilité euro méditerranéenne d'investissement et de partenariat) qui finance notamment les PME via des instruments financiers comme les prêts ou garanties, l'assistance technique, et via des intermédiaires financiers comme les banques commerciales et fonds d'investissement.

Les priorités de la FEMIP sont de moderniser et d'ouvrir l'économie pour les PME via le développement du secteur privé, la création d'un environnement favorable aux investissements et le développement d'infrastructures économiques et sociales.

2. L'impact des prêts de la BEI et les problèmes soulevés

- La prédominance des prêts au secteur énergétique est claire, et ce sont surtout des grands projets d'infrastructure et les énergies fossiles qui ont été privilégiés, ainsi que les projets orientés vers l'exportation vers l'UE afin d'assurer la sécurité énergétique européenne.

En Egypte, ce sont 3 milliards, soit 50% du total de financement depuis 1979, qui sont allés au secteur énergétique. Un aperçu des 10 dernières années : Ce sont surtout les projets de gaz qui ont prédominé (2 milliards d'euros pour des centrales au gaz, le gaz naturel liquéfié et des gazoducs) et seulement 50 millions d'euros pour 1 projet d'énergie renouvelable. Il faut noter que la BEI a été impliquée dans nombre de projets à grande échelle particulièrement dommageables pour l'environnement. On fait ici référence notamment au projet de centrale électrique Giza nord, ou encore la raffinerie Mostorod en Egypte.

En Tunisie, les secteurs de l'énergie, les transports et les lignes de crédit pour PME ont chacune reçu environ 25% du total, soit 1,2 milliards d'Euros, ce qui témoigne d'une plus grande diversité qu'en Egypte.

Dans le secteur du transport, la plupart des projets ont été des autoroutes, avec aussi un projet emblématique : le fameux aéroport Ben Ali d'Enfhida, très controversé.

- Enfin, les Partenariats publics privés (PPP) et privatisations sont au cœur de ces opérations

Les PPP ont été fréquemment utilisés par la BEI en Egypte et Tunisie, ils sont considérés comme un moyen utile de mobilisation du capital pour de grands projets d'infrastructure. Néanmoins, les PPP sont également critiqués pour leur impact sur la dette des pays concernés. Ainsi, aussi bien en Europe que sur d'autres continents, ce sont souvent les pouvoirs publics qui doivent financer les pertes des opérateurs privés.

En plus du recours extensif à ce type de projets, l'opacité des prêts a été dénoncée (notamment les lignes de crédit aux banques commerciales et autres intermédiaires financiers). Ils bénéficient en grande partie à une petite élite et contribuent à la financiarisation de l'économie.

3. Quelles évolutions ?

A la suite des printemps arabes, l'UE a décidé de changer son approche vis à vis de la région et d'amener plus de ressources via les institutions financières internationales comme la BEI, la BERD et le FMI. Mais quand un vent nouveau a commencé à souffler, ces institutions ont dû modifier leur discours, mais sans bouleverser leurs méthodes de travail.

Concernant la BEI : elle a récemment réduit son volume de prêts en Egypte et Tunisie, en raison des bouleversements politiques et sociaux dans ses pays. Mais dans le cadre du Partenariat de Deauville, la BEI clame son intention d'augmenter ses investissements dans ces 2 pays. Elle fait partie de la Task Force qui se rend en Egypte pour discuter de l'aide de l'UE au pays et de grands contrats.

La BEI joue en effet un rôle moteur dans la privatisation du Printemps arabe et s'est faite le promoteur inlassable de "réformes structurelles" par le biais de PPP. Quelques jours après la révolution du 25 janvier en Egypte, la BEI a lancé un programme d'assistance technique destiné à favoriser le recours aux PPP pour la gestion de l'eau, les services urbains et l'énergie.

Mais le développement le plus récent est l'arrivée de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) qui a laissé entendre qu'elle

souhaitait investir 2,5 milliards de dollars par an dans la région, avec l'Egypte en priorité.

La BERD a été créée en 1990 pour d'accélérer la transition des pays de l'espace post-soviétique vers des économies de marché après l'explosion de l'URSS. Depuis 2011 et le printemps arabe, on a étendu son mandat a 4 pays dont l'Egypte et la Tunisie.

Pour vous donner un avant goût des priorités d'investissement de la BERD en Tunisie, les voici:

- restructurer et renforcer le secteur financier pour supporter le développement du secteur privé
- financer les entreprises et en particulier les PME
- soutenir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- faciliter le financement privé au développement des infrastructures pour permettre un meilleur accès et une meilleure qualité des services publics urbains via les PPP.
- assistance technique pour la restructuration et privatisation des banques publiques tunisiennes.

CONCLUSION :

Il est frappant que la BEI n'ait absolument pas tiré les leçons ou posé un regard critique sur ses opérations passées en Tunisie et Egypte. Bien qu'elle affirme « suivre avec attention les aspirations exprimées par les populations tunisienne et égyptienne", elle soutient un projet d'appropriation privée des ressources qui est le contraire de ce que les révoltes populaires de la région demandent.

Lorsqu'on la questionne, la BEI répond uniquement qu'elle doit suivre les engagements de l'UE, est consciente de la complexité de la situation, est engagée a promouvoir la démocratie et les droits humains, qu'elle n'a jamais soutenu les régimes dictatoriaux en place et que les populations locales ont bénéficié des projets soutenus par la banque. Mais il faut noter que ces banques ont prêté plus sous les anciens dictateurs d'Afrique du Nord (et parfois à des intérêts proches de ces dictateurs) qu'à n'importe quel autre régime, et que les justifications avancées alors pour agir ainsi sont les mêmes que celles avancées aujourd'hui.

C'est pourquoi nous appelons a une évaluation indépendante des actions passées de la BEI dans la région, et notamment dans le cadre d'un audit des dettes tunisiennes et égyptiennes, Ce serait une étape importante dans la remise en cause des politiques neo-liberales des institutions financières internationales qui s'appêtent a augmenter leurs opérations dans ces 2 pays.

Contact information:

Xavier SOL

Counter Balance Director

Tel. + 32(0)2 893 08 61

Email: xavier.sol@bankwatch.org

www.counterbalance-eib.org